Conseil Général
Haut-Rhin

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 9 octobre 2009

Service instructeur
Service Habitat et Solidarités Territoriales

Service consulté

N° CP-2009-13-4-1

AIDES DEPARTEMENTALES A L'ACCESSION SOCIALE A LA PROPRIETE (H 221)

Résumé : *Dans le cadre de la politique départementale de l'Habitat, sont éligibles à une subvention d'aide à l'accession sociale à la propriété, dans le cadre du dispositif pour la mise en œuvre du Pass-Foncier®, 12 opérations pour un montant total de 43000€.*

Le Conseil Général du Haut-Rhin a décidé, lors de sa séance du 11 décembre 2008, de mettre en oeuvre le PASS-FONCIER® pour développer l'accession sociale à la propriété sur son territoire et faciliter ainsi le parcours résidentiel des ménages à revenus modestes.

Ce dispositif national a pour objet de permettre à des ménages disposant de ressources modestes d'acquérir un logement neuf, en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) ou en contrat de construction de maison individuelle (CCMI), au titre de leur résidence principale, limité au seul secteur de la maison individuelle pour l'intervention du Département.

La mise en œuvre de ce dispositif est effective depuis la signature le 19 février 2009 de l'accord de partenariat entre le Département du Haut-Rhin et l'Union d'Economie Sociale pour le Logement (UESL).

Il concerne les opérations situées dans le département du Haut-Rhin (hors le territoire de la Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud Alsace) et sur le territoire du partenaire local (commune ou établissement public de coopération intercommunal) ayant décidé d'adhérer au dispositif et de contribuer pour 50 % au financement de l'aide à l'accession sociale. L'adhésion au dispositif étant réalisée par la signature d'une convention entre le Département et le partenaire local.

Le Département prend en charge et fait l'avance du financement initial à 100 % de la part des collectivités locales (comprenant la part du Département et la part du partenaire local), le partenaire local reversant au Département sa quote-part sur la base des financements intervenus dans l'année. Pour mémoire, il conviendra de prendre en compte le montant de la participation de l'Etat à ce dispositif.

A ce titre, sont proposées au présent rapport pour un total de 43 000 €, 12 opérations éligibles au Pass-Foncier® (tableau joint en annexe), sur un territoire faisant l'objet d'un accord de partenariat entre le Département du Haut-Rhin et la collectivité locale partenaire, soit:

- 2 dossiers sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Colmar, (convention du 26 juin 2009) dont 1 à Horbourg-Wihr et 1 à Houssen;
- 3 dossiers sur le territoire de la Communauté de communes du secteur d'Illfurth, (convention du 23 avril 2009) pour la commune de Hochstatt ;
- 1 dossier sur le territoire du SIVOM du Pays de Brisach, (convention du 9 avril 2009) pour la commune de Biesheim ;
- 2 dossiers sur le territoire de la commune de Biltzheim, (convention du 29 mai 2009) ;
- 1 dossier sur le territoire de la commune d'Oberhergheim, (convention du 20 mai 2009);
- 1 dossier sur le territoire de la commune de Soppe-le-Bas (convention du 30 juin 2009) ;
- 1 dossier sur le territoire de la commune de Wittelsheim, (convention du 5 juin 2009) ;
- 1 dossier sur le territoire de la commune de Masevaux, (convention du 15 juillet 2009) ;

Je vous prie de bien vouloir délibérer :

- sur les subventions d'aide à l'accession sociale à la propriété, dans le cadre des conventions pour la mise en œuvre du Pass-Foncier® conclues avec les collectivités locales concernées, qui sont à prélever sur le programme H221, chapitre 204, nature 2042.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Service Habitat et Solidarités Territoriales

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 09 OCTOBRE 2009

Pass foncier
PROGRAMME 2009

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
PAF00048	**AISSAOUI Rachid et Wahiba** Pass Foncier Aissaoui Biesheim	0,00		4 000,00
PAF00044	**BRUN Sylviane** Pass Foncier Brun Biltzheim	0,00		3 000,00
PAF00041	**BYRON Florent et Lynda** Pass Foncier Byron Horbourg-Wihr	0,00		3 000,00
PAF00038	**DESLOGES et KAATZ Xavier et Elisabeth** Pass Foncier Desloges Kaatz Oberhergheim	0,00		4 000,00
PAF00042	**GHADDAF Abdesslam et Latifa** Pass Foncier Ghaddaf Wittelsheim	0,00		4 000,00
PAF00039	**LANDAUER et WALDECK Frédéric et Aurore** Pass Foncier Landauer Waldeck Soppe Le Bas	0,00		3 000,00
PAF00040	**LIBSIG SEBASTIEN** Pass Foncier Libsig Hochstatt	0,00		3 000,00
PAF00043	**LOBJOIE Eric et Christine** Pass Foncier Lobjoie Biltzheim	0,00		3 000,00
PAF00049	**MILJKOVIC Deyan et Jasmina** Pass Foncier Miljkovic Hochstatt	0,00		4 000,00
PAF00047	**PLUTON et MUNSCH Christophe et Evelyne** Pass Foncier Pluton Munsch Masevaux	0,00		4 000,00
PAF00046	**RAMOS et PRUNET Manuel et Chrystelle** Pass Foncier Ramos Prunet Hochstatt	0,00		4 000,00
PAF00045	**STOLL Gérard et Vanessa** Pass Foncier Stoll Houssen	0,00		4 000,00
			Total	43 000,00